

Formation des chefs d'équipe de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP2)

Arrêté du 2 mai 2005 modifié par arrêté 22 décembre 2008 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et IGH

Durée de la formation : 10 jours, soit 70 heures hors temps déplacement

Nombre de stagiaires : 6 à 12 stagiaires maximum

Public visé

Titulaires du diplôme SSIAP 1, ayant exercé l'emploi d'agent de sécurité pendant au moins 1607 heures sur 24 mois (attesté par l'employeur ou le contrat de travail) et désirant exercer un emploi de Chef d'équipe de sécurité incendie (SSIAP2)

Maintien et Actualisation des Compétences : MAC tous les 3 ans. Mac secourisme tous les 2 ans.

Objectifs pédagogiques

- Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie, à la prévention dans les ERP ou IGH et à l'entretien des matériels et moyens de secours afin d'être capable :
 - de diriger une équipe d'agents de sécurité incendie
 - d'appliquer les règlements de sécurité incendie
 - de diriger le poste de sécurité lors des sinistres
 - de porter assistance à personnes
 - d'assurer la formation du personnel.
 - Préparer le stagiaire au passage et à l'obtention du diplôme SSIAP2 délivré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Prérequis

- Etre titulaire de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou de PSC1 acquis depuis moins de 2 ans OU être titulaire d'un CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
- Etre titulaires du diplôme SSIAP 1
- Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité pendant au moins 1607 heures sur 24 mois (attesté par l'employeur ou le contrat de travail).
- Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois

Outils pédagogiques et techniques

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur, tableau
- Supports pédagogiques papier
- Documents spécifiques
- Matériels spécifiques (liste non exhaustive) : Registre de sécurité, un tableau de signalisation incendie raccordé à des détecteurs ou des déclencheurs manuels et/ou un logiciel de simulation.

Évaluation des connaissances

- Epreuve théorique

QCM de validation des connaissances (40 questions)

- Epreuve orale (15 mn par stagiaire)

Animation d'une séquence pédagogique

- Epreuve pratique : (20 mn par stagiaire)

Exercice de gestion de PC en situation de crise.

Validation de la formation

Certificat de chef d'équipe SSIAP 2 pour les stagiaires ayant réussi les épreuves théorique et pratique.

Attestation de compétence d'une validité de 3 ans.

Programme de formation des Chefs d'Equipe (SSIAP2)

Objectifs intermédiaires	Savoirs	Durée
1^{ère} PARTIE Rôle et missions du Chef d'équipe	Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe	40h00
2^{ème} PARTIE Manipulation des systèmes de sécurité incendie	Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux	10h00
3^{ème} PARTIE Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie	Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie	4h00
4^{ème} PARTIE Chef du poste central de sécurité en situation de crise	- Connaître les procédures et les consignes - Gérer les intervenants - Prendre les décisions adaptées - Connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers	16h00

Evaluation finale

Epreuve écrite	QCM de 30 questions	30 minutes
Epreuve orale	Animation d'une séquence pédagogique	15 minutes par stagiaire
Epreuve pratique	Exercice de gestion du P.C. en situation de crise	20 minutes par stagiaire